

# Forum Mondial Convergences (Re)sources

PALAIS BRONGNIART  
6 SEPTEMBRE 2016

## Eau, assainissement et énergie : comment assurer l'accès aux services essentiels dans les villes en développement ?

### 4 axes de réflexion :

#### Gouvernance

L'accent doit également être porté sur l'articulation entre l'échelon national et l'échelon local pour aboutir à des résultats tangibles auprès des populations concernées.

#### Aménagement du territoire

La ville doit s'adapter et faire émerger des solutions techniques, organisationnelles et institutionnelles qui tiennent compte des conditions locales et d'un environnement en évolution permanente.

#### Financement

Les villes des pays en développement sont contraintes de diversifier et renforcer leurs sources de financement pour concilier développement urbain et équilibre financier des services.

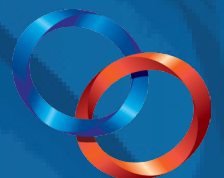
#### Changement climatique

Préserver et renforcer les infrastructures de base, développer des systèmes d'alerte, faire appel aux énergies renouvelables sont autant d'enjeux de l'adaptation et de la capacité d'atténuation du changement climatique pour ces villes.

#### Débat avec :

- **Laurence Breton-Moyet**, directrice des opérations à l'AFD,
- **Laure Criqui**, chercheuse en développement urbain à l'Iddri et présidente du réseau Projection,
- **Pierre Jacquemot**, président du Gret,
- **Gilbert Houngbo**, directeur général adjoint pour les programmes extérieurs et les partenariats à l'OIT, ancien Premier ministre du Togo, ancien directeur du PNUD Afrique et membre de (re)sources,
- **Luc Rigouzzo**, président d'Améthys Finance et membre de (re)sources

Animé par **Patrice Fonlladosa**, président de Veolia Africa et Veolia Middle-East et président de (Re)sources.



Patrice Fonlladosa

**L'année 2008 a été un point de basculement pour les villes : c'est l'année où le nombre d'habitants des villes dans le monde entier a dépassé celui du monde rural. C'est un phénomène aujourd'hui inéluctable et qui continue de progresser, puisqu'en 2050, plus des deux tiers de la population mondiale vivra en ville.** En Afrique, les statistiques montrent que près de deux habitants sur trois vivront dans un monde très urbain ou périurbain. Se pose aujourd'hui une vraie question d'organisation, de gouvernance, d'aménagement du territoire.

Nous avons ordonné le thème de cette conférence sous quatre grands chapitres. Le premier est celui de la gouvernance. Nous savons très bien que si les États ratifient des décisions actées dans des instances internationales, la déclinaison sur le terrain, en particulier dans les villes de taille moyenne, s'avère parfois chaotique. Le deuxième chapitre est celui de l'aménagement du territoire, puisque la croissance urbaine prend très souvent le pas sur le développement des services qui soulève donc parfois des questions d'arbitrage. Le troisième chapitre porte sur l'inévitable et vitale question du financement dans l'accès aux services. Enfin, nous aborderons la problématique de l'impact du changement climatique. Ce n'est pas un effet de mode mais une réalité aujourd'hui en marche. Depuis de nombreuses années, tous les praticiens observent les effets du changement climatique et son impact désastreux sur l'organisation humaine.

**Gilbert Hougbo, comment peut-on optimiser l'articulation entre les champs national et local pour atteindre des objectifs qui soient tangibles et concrets sur l'accès aux services essentiels ?**

Gilbert Hougbo

Pour répondre à cette question, il faudrait que la situation internationale se prête aujourd'hui plus favorablement à cette intégration, depuis la gouvernance internationale jusqu'à la gouvernance locale, en passant par la gouvernance nationale.

Les Objectifs de Développement adoptés récemment ne figurent pas dans un document légal en tant que tel mais la pression politique autour du document crée un momentum qui oblige l'ensemble des gouvernements à prêter attention, ce qui me semble très positif. Deuxièmement, dans un contexte de globalisation et de réseaux sociaux, les populations, même dans les zones les plus reculées, sont de plus en plus conscientes de la question de la reddition des comptes par les autorités politiques. Cela contribue à faire en sorte que la gouvernance internationale, les conventions et autres traités se traduisent dans les plans de développement au niveau national. Dans le même temps, le levier entre le niveau national et le niveau local doit également être pris en compte. **Les ressources et les efforts ont, aujourd'hui, de plus en plus tendance à se focaliser au niveau local, ce qui produit des résultats plus tangibles tout en permettant de mesurer l'impact sur le développement et l'accès aux services essentiels.** Mais il est important de garder à l'esprit que l'intérêt national n'est pas toujours la somme des

intérêts locaux. On peut parfois investir au niveau local et ne pas avoir de résultat optimal au niveau national. **Le rôle que doivent jouer les autorités nationales dans la conversion de la gouvernance et des conventions internationales au niveau local, est donc essentiel.**

Par ailleurs, l'accès aux services essentiels est un axe que l'on trouve de plus en plus souvent dans les constitutions. **L'accès à l'eau est un droit institutionnel au Nigéria, en Afrique du Sud et dans bien d'autres pays et peut conduire les individus à porter le gouvernement en justice pour non-respect de la Constitution. Si cela peut poser des problèmes d'ordre politiques, cela permet à long terme de maintenir le momentum afin d'amener le gouvernement à axer le développement sur ces engagements.**

Patrice Fonlladosa

Laure Criqui, comment l'intégration des parties prenantes, très diverses (institutions, professionnels, petits opérateurs privés sur des villes de taille moyenne, citoyens, ONG, représentants de la société civile) fonctionne-t-elle dans le processus de décision, à l'échelle locale ?

Laure Criqui

**Le fait que les services essentiels figurent dorénavant au cœur des processus de développement local conduit une série d'acteurs à se positionner pour l'accès aux services essentiels.** Le réseau conventionnel n'est pas étendu partout dans des villes en développement ou à forte croissance. Cela signifie qu'il existe une multitude d'autres petits opérateurs informels, de petits entrepreneurs locaux, qui délivrent ces services. L'extension des services concerne aussi les habitants, futurs usagers. La manière dont ils auront accès aux services déterminera la viabilité du système. Pour ce faire, des appels à la bonne gouvernance locale, à la participation des habitants, tentent de prendre en considération tous ces acteurs dans l'idée de mutualiser les forces et donc d'améliorer la desserte en services. C'est une très bonne approche et un changement de perspective mais qui mérite cependant quelques mises en garde.

**Pour ce qui est de la participation des habitants, il faut veiller à ce que cela ne constitue pas une manière, pour les pouvoirs publics, de se décharger de leurs responsabilités auprès des habitants afin qu'ils prennent eux-mêmes en charge l'accès aux services.** Les habitants ou les communautés qui sont souvent sollicités sont des populations vulnérables : elles ont déjà un travail, voire deux, et habitent souvent très loin de leur lieu de travail. Cette contribution représente donc une charge complémentaire en termes de temps et de travail qu'il ne faut pas négliger. Nous-mêmes ne serions pas nécessairement prêts, en rentrant le soir du travail, à creuser des tranchées pour permettre à l'opérateur de poser des tuyaux.

Dès lors, comment cette participation peut-elle se manifester de manière concrète, intelligente et utile? L'extension des réseaux d'eau, à Lima, a généré beaucoup de partenariats avec des ONG locales, en travail d'accompagnement et de renforcement de capacités des habitants. Ce type d'expérience réussie requiert des professionnels compétents et spécialisés. Nul ne s'improvise médiateur ou travailleur social. Les ONG font le lien avec des populations souvent vulnérables et les pouvoirs publics et entrent dans des jeux de relations de différents types. Cela suppose aussi de laisser une place à ces

nouveaux professionnels, que ce soit dans la sphère politique ou dans la sphère technique des ingénieurs. **Il y a un pivot important pour transformer l'essai de la participation en réelle collaboration, en co-production réussie des services.**

Patrice Fonlladosa

Gilbert Houngbo, que peut-on attendre, en termes d'avancées concrètes et rapides, de l'adoption des objectifs indépendants et explicites sur l'eau, d'un côté, et l'énergie et la ville durable, de l'autre, par l'assemblée générale des Nations unies en septembre 2015. Voyez-vous des choses qui se déclinent d'ores et déjà concrètement sur le terrain ?

Gilbert Houngbo

En juillet dernier a été organisé, à New York, le forum politique de haut niveau sur le développement durable pour faire le point de la première année de mise en œuvre. Les 22 pays présents, dont la France, ont présenté leur rapport. Des choses concrètes se passent selon le type de pays. Certains pays, dont les programmes étaient déjà assez avancés, ont pu mettre en œuvre leur programme existant. D'autres sont en train de reformuler leur plan d'actions et leur plan de développement sur une échéance de cinq à dix ans. Contrairement aux Objectifs Mondiaux du Développement, la question de l'eau et de l'énergie est davantage présente. Mais il faut tout de même rester prudent : un an, c'est trop tôt. Néanmoins, le seul fait que les pays soient en train de mettre à jour leur programme pour intégrer cette nouvelle dimension constitue une avancée importante. Il faut afficher des résultats de court terme, mais in fine, c'est sur les résultats de moyen et long terme qu'il faut vraiment persévérer. On estime à plus d'1,7 milliard le nombre d'individus qu'il faudra raccorder aux services essentiels. Ce n'est pas donc sur les résultats d'un an que l'on peut juger.

**Ce que l'on considère au niveau des Nations Unies comme une avancée, bien qu'il ne s'agisse que d'une étape, est l'adoption des cibles et le débat sur la manière de mesurer l'impact au niveau de l'eau, de l'énergie et des autres besoins essentiels.**

Patrice Fonlladosa

Pierre Jacquemot, vous êtes président du Gret, une organisation de solidarité internationale très active sur le terrain. Vous êtes également président du groupe Initiatives, un collectif d'une dizaine d'organisations professionnelles de développement. Vous avez lancé récemment une réflexion sur le rôle des organisations de solidarité internationale pour participer, avec d'autres acteurs de la ville, à la production des politiques urbaines inclusives. Vous avez organisé deux ateliers sur ces thématiques, l'un en 2015 et l'autre en 2016. Quels sont les résultats de vos travaux et vos réflexions de terrain en ce qui concerne l'accès aux services d'eau et d'énergie dans les villes en développement ?

## Pierre Jacquemot

Cette réflexion a été conduite avec l'AFD, qui est notre bailleur de fonds pour ce type de capitalisation. Nous intervenons dans une cinquantaine de pays, notamment dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement, de l'énergie, du transport, du logement, et nous avons essayé de tirer un bilan d'un certain nombre de leçons de nos expériences de terrain autour de l'articulation des différentes parties prenantes, l'articulation entre l'État, les collectivités locales, les opérateurs et les bénéficiaires, et de voir quelles sont les meilleures modalités pour densifier cette relation et accroître l'efficacité des interventions dans le domaine de l'accès aux services essentiels. Je pourrai revenir sur l'application du concept d'entrepreneuriat comme étant aujourd'hui l'une des plus grandes sources d'innovation dans la délivrance d'un certain nombre de services essentiels.

Auparavant, je souhaite insister sur le concept de citoyenneté urbaine, un concept qui se révèle particulièrement efficace dans nos actions. C'est, par ailleurs, l'un des thèmes qui seront portés par la délégation française à Habitat III, à Quito, en octobre prochain. C'est un thème d'inspiration française. Il suffit de se rappeler le concept de droit à la ville, qui, dans une certaine mesure, était fondateur de la politique française de coopération. Nous travaillons beaucoup sur le concept de citoyenneté urbaine, à des échelles souvent relativement petites. La dynamique d'urbanisation qui a été évoquée en introduction porte principalement sur les villes dites secondaires ou les villes intermédiaires. Ce sont des échelles qui ne sont pas nécessairement celles d'une capitale. Nous travaillons en général beaucoup mieux avec des villes de moins de 500 000 habitants en essayant de voir dans quelle mesure nous pouvons accroître le rôle des bénéficiaires en amont, dans la définition du service, pendant la mise en œuvre, et dans l'évaluation. **Il existe toute une série de dispositifs d'animation, d'observation, d'intervention pour accroître la qualité du service en fonction des besoins exprimés par les bénéficiaires. Cela suppose de bien définir le rôle de l'État – régulation, clarification –, la place des uns et des autres, le rôle de la collectivité locale en tant que maître d'ouvrage et celui de l'opération, l'entreprise qui met en œuvre.** C'est sur l'ensemble de ces liaisons que nous tentons de densifier, et l'émergence du rôle des bénéficiaires, que nous travaillons et que nous avons fait un certain nombre de recommandations, publiées dans nos publications sur notre site.

## Patrice Fonlladosa

Laurence Breton-Moyet, quels moyens les collectivités locales peuvent-elles utiliser pour augmenter leurs recettes à partir de leurs ressources propres, sachant que les ressources financières des villes sont souvent très limitées, lorsqu'elles ne sont pas aidées par celles de l'État, en particulier en Afrique ?

## Laurence Breton-Moyet

Avant d'aborder l'augmentation des ressources, je pense que c'est le rôle des collectivités dans le financement qui est important. **Nous observons une montée en puissance du rôle que jouent les collectivités à la fois en tant que gestionnaire des services, parfois, mais aussi en tant qu'animateur d'un certain nombre de débats sur la structuration et la conception de ces services.** Et ceci de plus en plus

souvent avec les enjeux de gouvernance du financement et un certain nombre de recettes, notamment d'innovations fiscales (valorisation foncière avec des taxes sur des plus-values ou infrastructures de transport). Il s'agit de leviers, même si en termes de gouvernance ou d'organisation, la question foncière reste toujours un sujet très complexe et délicat. Parmi les modalités utilisées au Brésil ou en Chine par exemple, nous recensons la revente d'un certain nombre de terrains après aménagement. Il existe d'autres options, comme les contributions de promoteurs, dans le cadre de concessions, à Casablanca : lors d'aménagements, un certain nombre de promoteurs ont contribué à hauteur de 50 % des investissements des infrastructures. Toute une série d'innovations, financières et fiscales, existent qu'il est tout à fait intéressant d'encourager.

Un autre champ de réflexion est les recettes par les non-dépenses. Pour les villes, consommatrices et gestionnaires d'un certain nombre de services comme l'énergie, les enjeux financiers sont parfois non négligeables pour la collectivité locale. Il y a, dans le domaine de l'efficacité énergétique, des ressources très importantes. **En tant qu'organisateur de dialogues avec les citoyens et les parties prenantes, la collectivité locale, dans la conception de la notion de services, qui ne sont pas que des tuyaux, mais une notion qui recouvre la qualité et la nature du service, peut également jouer un rôle.** Cela est très indirect par rapport à la capacité d'augmentation des recettes mais peut faciliter la conception de programmes, dont les besoins en financement, et même, les ressources financières des collectivités se trouvent renforcées.

Patrice Fonlladosa

Luc Rigouzzo, comment parvient-on à mobiliser, au-delà des sources publiques, des financements privés et d'épargne locale, parfois considérable, en Afrique ? Quelles sont les conditions de mobilisation ?

Luc Rigouzzo

Avant le « comment », expliquer le « pourquoi » est important. **95 % de la ressource est locale, endogène et privée.** Dans tout sujet sur les services essentiels et la règle des 3 T – tarifs, taxes et transferts, nous sommes tous très mobilisés intellectuellement sur « transferts ». Nous observons soit des transferts « Nord – Sud », soit des transferts budgétaires. Pourquoi macro ? Le PIB africain est de 2 000 à 2 500 milliards. **L'intégralité des transferts extérieurs, c'est-à-dire la somme de l'aide publique au développement, des émissions obligataires, des flux des migrants, s'élève à 8 %. L'aide publique au développement représente 2,2 %.** Si nous restons sur des mécanismes pour maximiser les transferts et si nous doublons l'aide au développement, nous passerons de 2 à 4 %. Si nous la triplons, nous passerons de 2 à 6 %. Cela ne signifie pas qu'elle n'est pas utile : elle est absolument indispensable pour exercer des effets catalytiques et notamment, sur le facteur climat. Comment faire pour que 92 % du sujet ne soit pas oublié ?

Un deuxième élément concerne le « pourquoi ». L'essentiel des financements aujourd'hui en Afrique sont endogènes et relèvent de l'autofinancement, y compris dans le secteur des services essentiels. Par ailleurs, pour mobiliser des financements privés, il faut malheureusement – ou plutôt, heureusement – primer la qualité. **Ce qui manque à la plupart des populations pauvres est un accès aux services de**

**qualité, notamment dans celui des services essentiels.** En matière d'accès à l'eau et à l'énergie, le taux de rentabilité interne (TRI) pour l'utilisateur est important. La microfinance était, il y a quelques années, l'autorisation de faire payer le pauvre plus cher que son cousin en ville. **La paysanne d'un village du Niger qui, grâce à un prêt à 40 à 60 % par an, achetait une chèvre, achetait un objet avec un TRI de 400 %, qui pouvait changer sa vie. La problématique est assez similaire pour les personnes qui n'ont pas accès à l'eau et à l'énergie.**

**95 % de la ressource est privée. Pour la mobiliser, il faut trouver une forme de rentabilité, comme en micro-finance, sinon, au nom de la générosité, l'on condamne nombre de pauvres à ne pas avoir accès aux services essentiels.** Le « comment » se définit : nécessité d'un cadre de régulation et d'un cadre fiscal stable. Les financements privés sont essentiellement locaux et pas nécessairement internationaux. Que ce cadre soit donné par une municipalité, par une capitale ou par l'État, il faut un minimum de prévisibilité sur le contrat et sur le respect des contrats public – privé, donc une régulation prévisible et connue. Dans la vague des partenariats publics privés africains, il y a 15 ou 20 ans, la plupart des réussites n'ont été possibles que par le fait d'un cadre stable de régulation. La première condition est donc la régulation et le respect des contrats. Il faut une rentabilité et donc, une tarification. Par conséquent, dans les 3 T, le T de « tarification » est extrêmement important.

En échange de cela, il faut une qualité de service irréprochable et donc, in fine, une explication politique du service rendu aux populations par l'opérateur et par les collectivités.

## Pierre Jacquemot

S'agissant des 3 T, force est d'observer que dans beaucoup de situations, les transferts ne se font pas, même si dans le cas de la République démocratique du Congo, ils peuvent être inscrits dans la Constitution. Les transferts au bénéfice des collectivités locales de la part de la puissance publique ne se font pas. Il faut s'en accommoder. **En termes de fiscalité, nous pouvons être d'accord avec la position de l'AFD sur le formidable gisement fiscal que représentent le foncier et d'autres transactions, mais la réalité est que les systèmes fiscaux, en l'état actuel des choses, sont encore très défaillants.** On se repose donc largement sur la tarification. Effectivement, les pauvres paient un service pourvu qu'il soit de qualité et parfaitement accessible, c'est-à-dire disponible dans un rayon d'action donné.

Nous observons d'ailleurs observer que les pauvres paient mais que les classes moyennes ne paient pas et parfois même, organisent une dérivation du circuit mis en place pour alimenter les bornes-fontaines dans un certain nombre de quartiers populaires, et c'est ce que nous faisons malheureusement quotidiennement, puisque dans une ville comme Port-au-Prince, où le Gret a mis en place un dispositif qui couvre la moitié de la ville, c'est-à-dire potentiellement 700 000 personnes. **Il y a chez les pauvres une capacité de payer un service que l'on ne retrouve pas nécessairement chez d'autres catégories sociales.** On peut mettre en place des systèmes de tarification, en tout cas pour l'eau et l'énergie. C'est évidemment beaucoup plus difficile pour l'assainissement, parce qu'il est très difficile de percevoir la contrepartie du service, en tout cas au titre du ménage.

La réflexion sur la tarification est importante et des solutions mises en place sont tout à fait pertinentes, pourvu que la contrepartie soit assurée et qu'il y ait une évaluation du bon usage qui est fait de

la ressource et du bon usage qui est fait des ressources de cette tarification.

Je voudrais citer l'expérience intéressante de la certification citoyenne qui commence à se développer, en particulier au Sénégal, à l'image de ce qu'ont pu faire un certain nombre de capitales latino-américaines au cours des dix années précédentes. C'est l'initiative d'une ONG sénégalaise, Forum social, qui a mis en place un dispositif d'évaluation de la bonne gouvernance d'une soixantaine de municipalités, avec un système de notation qui obéit parfaitement à tous les critères d'évaluation et qui repose très largement sur les enquêtes auprès des citoyens, des parties prenantes, des bénéficiaires. Cette démarche ressemble à ce qui a été mis en place dans certains pays au titre du budget participatif. **Cette démarche de certification citoyenne vise à contrebalancer au bénéfice des usagers une certaine forme de pouvoir et un contrôle, notamment sur le service et sur la tarification.** Ce type d'initiatives se développent de plus en plus et me paraissent tout à fait porteuses d'avenir, de démocratie, de citoyenneté.

### Patrice Fonlladosa

**Au Niger, l'un des plus pauvres au monde, où Veolia gère l'eau, la produit et la distribue sur l'ensemble du pays, la facturation se fait à hauteur de 97 à 98 %. Les particuliers paient quand le service est là.**

### Gilbert Houngbo

Il ne faut pas penser que la solution au financement est la tarification. Dès lors que l'on agit un peu trop sur la tarification, cela conduit à des mouvements sociaux.

Revenons sur la question de la gouvernance démocratique et économique. A Johannesburg, la municipalité est aujourd'hui capable de lever des fonds sur le marché public avec une courbe bien supérieure à celle du pays. La gouvernance de la ville de Johannesburg pose question par rapport à la gouvernance du pays. **Plus nous évoluerons dans un monde urbanisé, plus cette question de la mobilisation de toujours plus de ressources se posera.**

En matière de ressources domestiques, le gouvernement peut servir d'élément catalyseur pour mobiliser le secteur privé. Si le gouvernement ne prend pas cette responsabilité, les services d'entretien et les services d'investissement en souffrent et donc, à moyen et à long terme, le service se dégrade.

### Luc Rigouzzo

Il est évident que tout ne se résout pas par la tarification privée. Les émeutes sont généralement issues des classes moyennes, donc de personnes ayant déjà accès aux services. Toute la complexité de l'accès de tous aux services essentiels réside dans ce que l'on met derrière ce « tous ». Si, dans les pays où 80 % n'ont pas accès à l'énergie, ce qui est le cas de beaucoup de pays d'Afrique, on ne résout pas le premier T, celui de « tarif », on passe au T de « taxes ». Or le T de « taxes » ne peut pas payer à la fois l'eau, l'électricité, la voirie, etc. **Le problème est que, dans des contextes de péréquation, 70 % des per-**



**sonnes continuent de ne pas avoir accès à l'énergie, puisque dans des pays où il y a 80 % de pauvres, les 20 % autres ne peuvent pas faire aboutir la péréquation.** Les tarifs sociaux sont possibles parce que 80 % paient pour 20 %. Il faut donc trouver des modèles où l'on donne accès aux services à ceux qui n'y ont pas accès. Or cela ne passe malheureusement par le tarif. **Il faut donc accepter des systèmes duos avec des formes de péréquation dans les grandes villes, qui pèsent de plus en plus lourd, et dans les zones décentralisées, des gens qui paieraient sensiblement plus cher qu'en ville. A défaut, on ne peut espérer l'accès pour tous.**

## Laure Criqui

Nous sommes dans une situation un peu perverse. Dans les pays où les réseaux ont déjà été déployés, il y a beaucoup d'utilisateurs et en général, lorsque cela fonctionne, un bon taux de retour de factures et dès lors, le tarif génère des recettes conséquentes qui permettent de faire fonctionner le tarif. Mais nous parlons de situations où le réseau est encore peu déployé. La base clientèle est donc faible et ce que l'on peut récupérer en tant que recettes grâce au tarif est également faible. Il faut alors apporter le capital d'investissement initial avant d'avoir de nouveaux clients pour payer les factures.

Beaucoup de recettes sont des non-dépenses pour les collectivités locales. Il existe des réseaux, comme à Delhi, où 45 % d'eau produite sont perdus en termes de paiement de factures. Or 45 %, cela permettrait de doubler potentiellement l'eau distribuée, mais aussi les recettes.

## Patrice Fonlladosa

**Laurence Breton-Moyet, comment l'AFD a-t-elle évolué dans sa manière de financer ces réseaux et quel peut être aujourd'hui le rôle d'une agence qui avait vocation à être de toute façon très bilatérale, et non multilatérale, dans le financement d'une infrastructure ?**

## Laurence Breton-Moyet

Il y a peut-être deux mots d'ordre. Le premier est la diversification puisqu'il y a une diversité de modèles d'un secteur à l'autre : les modèles économiques, financiers, organisationnels varient d'un pays à l'autre et puisqu'il y a des villes qui pratiquent des émissions obligataires. La diversification de nos leviers de financement, l'effet catalyseur et les effets de transferts jouent un rôle. Il y a bien sûr les financements directs au gouvernement rétrocédés, mais l'IDDRI reste l'un des seuls bailleurs à financer les collectivités en direct sans les garanties d'État. Cela n'est possible que lorsque la collectivité a des capacités financières. L'AFD tente de diversifier à travers tous les schémas de financement du secteur privé. Au Maroc, par exemple, les services sont assurés par des régies et les prêts se font en direct sans la garantie de l'État car l'idée est de mobiliser toutes les ressources financières, y compris celle du secteur privé. Le développement de l'entrepreneuriat social, y compris les émissions à impact social, est intéressant en tant que nouveaux leviers pour mobiliser également l'épargne privée. Dès lors que les collectivités sont capables de créer des émissions obligataires, nous essayons de voir si nous ne pouvons pas

émettre de garanties. **L'AFD est dans une dynamique de diversification des modalités de financement et où les financeurs tentent également de travailler avec les banques locales, qu'elles soient privées ou publiques, pour des lignes de crédit.** Il y a ce que la collectivité peut faire, comme en matière d'efficacité énergétique, où les services sont portés par les industries ; les banques locales et les banques nationales ont un rôle extrêmement important pour la mobilisation des ressources nationales.

Enfin, pour ce qui est de la dimension bilatérale, le renforcement des capacités et la formation sont des catalyseurs extrêmement importants. Des liens sont à faire au niveau technologique, mais aussi sur le plan de l'ingénierie sociale. En tant qu'agence bilatérale, l'AFD doit aussi tisser des liens avec l'ensemble du tissu économique français mais aussi les collectivités locales, puisque la coopération décentralisée joue un rôle extrêmement important. Nous souhaitons avoir une démarche très multi-dimensionnelle en matière de services urbains.

## Patrice Fonlladosa

**Pierre Jacquemot, vous parlez d'économie informelle, sémantique qui n'est pas toujours consensuelle, vous parlez d'économie populaire urbaine, une organisation apprenante. En quoi cette économie populaire urbaine peut-elle produire des effets positifs sur l'accès aux services ?**

## Pierre Jacquemot

Je ne suis pas l'auteur de ce concept d'économie populaire et urbaine. Il appartient à Jacques Bugnicourt, qui a été un maître à penser pour toute une génération d'aménagistes, créateur de l'Enda, à Dakar et qui, je tiens à le dire, a influencé la pensée de Michel Rocard, qui, lui aussi, utilisait ce concept. Pour eux, il est très riche, dans la mesure où il se substitue à ce mauvais concept de secteur informel, qui, vous en conviendrez, n'a aucune signification, sinon purement négative, puisqu'il n'est pas formel. **Le concept d'économie populaire et urbaine révèle simplement qu'il existe un dynamisme entrepreneurial dans ce secteur un peu diffus, apparemment mal réglementé, mais qui, en fait, obéit à des règles précises, facteurs d'emploi et d'innovation.** C'est sur cette dynamique que nous nous appuyons pour le montage de modèles de gestion des services de l'eau, d'assainissement et d'énergie dans de nombreuses villes d'Amérique centrale, d'Asie du Sud-Est, où les résultats sont les plus probants : Cambodge, Laos, Vietnam, et dans un certain nombre de villes africaines. Cela veut dire aussi une chose importante : **ce modèle d'entrepreneuriat, en termes de responsabilités, de recouvrement des coûts, donc de tarification adaptée, d'entrepreneuriat social, c'est-à-dire d'implication en termes de responsabilité vis-à-vis des bénéficiaires, est un concept particulièrement fort.** Dans tous les modèles que l'on promeut, l'opérateur, personnage central dans la fourniture du service, est un entrepreneur privé. Il faut évidemment prendre un certain nombre de garanties sur le citoyen, sur l'État et sur les collectivités locales. **Ce modèle existe à Maputo avec 300 entrepreneurs de l'eau et des mécanismes de mise en coopérative. Ces modèles viennent très largement du terrain et s'avèrent extrêmement pertinents.** Notre rôle d'organisation de solidarité internationale se situe à cet endroit : donner des moyens, donner de la compétence, accompagner et savoir partir une fois que la structure a atteint son seuil de rentabilité et d'autonomie.

Ceci vaut pour beaucoup de domaines, mais à nuancer pour l'assainissement, un domaine très difficile, particulièrement en termes de recouvrement, sauf à avoir des mécanismes de péréquation, c'est-à-dire faire payer l'eau et l'assainissement sur la facture d'eau ou trouver des modalités comparables. **En dehors de ce secteur, nous avons un domaine d'innovation en matière de gestion du secteur tout à fait intéressant, qui repose précisément sur sa dynamique urbaine et la promotion de l'entrepreneuriat social sur ces activités essentielles.**

Patrice Fonlladosa

Laure Criqui, comment relever ce défi de l'urbanisation inversée puisque la qualification des services arrive toujours en bout de chaîne ? Comment cela a-t-il fonctionné, tel que vous l'avez vécu ou expérimenté ?

Laure Criqui

Justement, cela ne fonctionne pas... Si nous imaginons qu'il faut parvenir à planifier de grands réseaux avec de grandes infrastructures, tel que nous l'avons toujours faits, et qui sont relativement faciles à financer – nous ne disposons alors pas des fonds mais nous savons monter les modèles et schémas de financement comme notamment les 3 T. Mais la réalité est celle d'une urbanisation populaire – terme que je préfère, de même que pour l'économie informelle – qui n'est pas planifiée, qui n'est encadrée ni par des plans ou ni par les pouvoirs publics, mais qui donne des quartiers consolidés ou en cours de densification. L'un des grands enjeux pour les services est que les services sont collectifs et sont des objets publics. Chacun peut construire sa maison mais il y a, en matière de services, des externalités qui obligent à se mettre d'accord sur une organisation collective. Nous avons besoin d'un espace public et très souvent, d'une voirie. Si la rue est trop étroite, on ne pourra pas installer un gros tuyau d'eau ni faire passer une carriole pour vidanger une fosse septique, ni installer un mini-transformateur pour l'électricité, etc. **Il faut arriver à faire en sorte que les pouvoirs publics, qui sont responsables de cet aménagement du territoire et de l'intérêt général, dépassent la somme des intérêts particuliers et parviennent à préserver cet espace afin de pouvoir progressivement étendre les services. C'est ce qui s'est passé à Lima, dans les années 1960, où aujourd'hui, 95 % des habitants ont accès au réseau d'eau, malgré toutes les pentes en pierre de la Cordillère des Andes, et ce, parce qu'il y a eu un certain respect de ces espaces publics.**

Patrice Fonlladosa

Selon les Nations unies, il faut mobiliser plus de 70 Md\$, sur la période 2010 à 2050, pour répondre aux besoins d'adaptation des territoires. Une vingtaine de ces 70 milliards concernent l'approvisionnement en eau et la gestion des inondations. 14 Md\$ concernent l'Afrique subsaharienne et seulement 2,5 Md\$ l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. Quelle pression positive l'actualité sur le changement climatique peut-elle exercer sur le financement des infrastructures ?

## Laurence Breton-Moyet

L'effet a été multiple, à la fois en termes de mobilisation des financements et d'attention internationale, avec l'arrivée du Fonds vert. Au-delà, il y a aussi un effet d'entraînement sur le marché de la finance plus classique. C'est cette dynamique dans laquelle le climat et l'économie doivent aller de pair. Il n'y a pas une finance verte d'un côté et une finance non verte de l'autre. Il y a donc non seulement l'effet des financements potentiellement additionnels, mais surtout, un effet de levier sur l'ensemble de la finance. Ce n'est pas uniquement un sujet de développement et ce n'est pas un sujet à part. C'est fondamental parce que les montants des financements, même additionnels, qui sont importants, restent à l'échelle de ce qu'il y a à faire.

Le deuxième effet extrêmement positif est la reconnaissance de l'importance de la ville. Les enjeux d'adaptation seront essentiellement des enjeux liés à des inondations, à la montée du niveau de la mer, qui toucheront particulièrement les territoires urbains. Les financements sont importants mais ont aussi un effet catalytique sur la capacité de structurer des projets. **Il y a aujourd'hui presque plus de financements que de projets ; il faut donc faire en sorte que l'ensemble des acteurs, le secteur privé, les collectivités locales et les citoyens, à travers la démocratie participative, jouent leur rôle.** Nous observons une dynamique tout à fait positive, y compris sur la capacité à structurer et à accompagner les villes et municipalités à prendre en charge ces enjeux.

À l'échelle de l'AFD, les engagements du président ont été d'orienter 50 % de l'activité de l'agence, soit quatre milliards additionnels, dont deux sur le climat, et de tripler les enjeux de l'adaptation. **L'AFD a financé pour 450 M€ des projets d'adaptation, essentiellement des projets dans le secteur de l'eau dans les villes, avec une montée en puissance très importante de la gestion des inondations.** Pour chacun de ces pays, il faut déterminer comment structurer les approches de planification, qui devront aussi prendre en compte ces défis, y compris les questions accrues de sécurité et de gestion de catastrophes. La pression du changement climatique s'exerce à la fois au niveau du financement mais aussi de la conception et de la structuration des opérations.

## Luc Rigouzzo

Cette question est extrêmement positive, mais elle se heurte à deux paradoxes : le premier est que les besoins pour accueillir ne serait-ce que pour l'Afrique, le milliard additionnel d'habitants dans les prochaines années, sont considérables. Cette pression ajoute des financements quantitatifs mais cela reste très peu au regard de la somme des besoins. Le rôle des bailleurs de fonds, même sur l'aspect quantitatif, doit rester catalytique et jouer un rôle de levier.

Pour l'eau uniquement, il faut 70 Mds : 40 Mds pour le courant, 15 Mds pour l'entretien (uniquement sur l'Afrique), 15 Mds pour les aspects de contraintes environnementales et vertes. Le total de l'aide publique au développement en Afrique est de 55 Mds. 100 % de l'aide publique au développement n'ira pas à l'eau : il reste l'énergie, un toit et un certain nombre d'infrastructures. Le rôle de l'aide au développement doit donc être catalytique. Si cette pression positive s'exerçait sur les bailleurs de fonds, il faudrait qu'ils proposent de nouveaux modèles. Un groupe comme l'AFD a tout pour cela du fait d'une culture française, de ressources d'ingénieurs, de scientifiques... L'on prétend intégrer deux mil-

liards d'êtres humains en plus en leur donnant accès à l'eau et à l'énergie tout en disant en quoi cela va réduire le réchauffement climatique. La première raison du réchauffement climatique réside dans le nombre de milliards d'êtres humains additionnels. Penser la ville la plus efficiente en matière de réchauffement global, sans avoir une éventualité de pollutions locales négatives, est d'une immense complexité. La ville la plus efficiente, sur le plan du réchauffement global, est Hong Kong, ou même Beijing. Qui veut vivre dans la pollution de Beijing ou dans celle de Hong Kong ? **Les bailleurs de fonds sont les seuls à pouvoir réellement tester des modèles que le secteur privé ne peut pas tester pour construire des villes plus efficaces.**

Patrice Fonlladosa

Pierre Jacquemot, comment les ONG de terrain, notamment le GRET, que vous représentez, se préparent-elles à cet effet sur le changement climatique ? Comment le vivent-elles, puisque vous êtes déjà préparés ?

Pierre Jacquemot

Peu de monde est préparé. **Le budget de la ville de Ouagadougou, qui compte 1,5 millions d'habitants, est équivalent à la moitié du budget de la ville de Rodez, en France, qui compte 25 000 habitants.** Pour nos partenaires, les collectivités locales, la lutte contre le changement climatique n'est pas du luxe mais quelque chose d'inatteignable. Il est bien évident que l'on peut faire tous les efforts que l'on veut en matière de tarification, réclamer des transferts de la puissance publique, etc., nous restons loin du compte en termes d'adaptation et d'atténuation. Je partage ce qui vient d'être dit sur la nécessité de mobiliser les ressources de l'aide publique, notamment, mais d'autres ressources peuvent aussi être collectées, parce que l'aide publique est loin de suffire.

Nous travaillons beaucoup sur des modalités de financement diversifiées, y compris provenant de fondations privées, pour essayer parfois de réamorcer des dispositifs qui ont existé. À Madagascar, il y a eu, dans le passé, des dispositifs importants pour lutter contre les catastrophes naturelles, qui impliquaient parfois l'armée, et inspiré du système colonial mais relativement pertinents pour lutter contre les inondations ou des invasions de sauteriaux, et qui ont disparu. On a donc parfois connaissance de dispositifs qui permettent de lutter sans avoir les moyens ou l'organisation adéquate. En tant qu'organisations de la société civile, nous attendons une contrepartie aux engagements internationaux pris notamment lors de la COP21 et sommes prêts à étudier les modalités concrètes de mise en œuvre de dispositifs d'atténuation et d'adaptation. Il existe de nombreuses solutions tout à fait adaptées au contexte, qui peuvent faire appel à l'ingénierie locale dont les capacités sont très fortes dans les pays avec lesquels nous travaillons. La plupart de nos experts sont nationaux. Mais force est de constater qu'il n'y pas de solutions locales, en tout cas sur le plan du financement, et que pour les 20 prochaines années, nous sommes obligés d'utiliser surtout cet instrument comme un effet de levier pour mobiliser des ressources beaucoup plus importantes.

Patrice Fonlladosa

Gilbert Hougbo, comment peut-on aider les gouvernements et les villes à établir des priorités, puisque les secteurs sont multiples, et qu'elles sont aujourd'hui adressées à l'éducation plutôt qu'à la santé, à l'énergie et l'eau ? Finalement, qui est prioritaire, comment et dans quelles proportions ?

Gilbert Hougbo

C'est ce que j'appelle la Realpolitik. Je reviens à la question des plans de développement, que ce soit au niveau triennal ou quinquennal. Nous avons parlé de démocratie participative. L'important est que cela vienne de la base tout en respectant une sorte de primauté au niveau local. Il s'agit d'abord de savoir quels sont les objectifs que l'on se fixe pour les trois prochaines années. Par conséquent, la question de l'arbitrage se pose. Il ne faut pas voir seulement la question de l'eau et de l'assainissement mais trouver un juste milieu entre le court terme et le long terme et un équilibre entre les différents secteurs. Dans un pays, la question n'est pas seulement une question d'adduction d'eau mais aussi une question de forage, d'accès à l'énergie solaire à faible coût, d'agriculture et de santé. Il faut donc absolument avoir un plan, sur cinq ou dix ans, avec une base participative, particulièrement sur le plan local. Ce qui se fait en milieu rural nous invite à l'optimisme. Nous voyons de plus en plus le monde rural intégrer des pratiques environnementales qui permettent aussi d'augmenter la productivité. La vision globale est toujours très importante.

## ÉCHANGE AVEC LA SALLE

Alexandre Taithe, Fondation pour la recherche stratégique

N'y a-t-il pas une petite contradiction sur l'importance du local ? Vous disiez que vous focalisiez sur 92 % et vous, Monsieur Jacquemot, vous avez terminé votre intervention en disant que ce ne serait pas suffisant, pour les vingt prochaines années, de se focaliser sur l'effet de levier de l'APD et des transferts.

Luc Rigouzzo

La question est de savoir si l'AFD peut intervenir sur de nouveaux modèles, que ce soient ceux des ONG ou ceux des acteurs privés. C'est plus ambitieux et plus compliqué pour l'AFD car cela représente plus de subventions.

Laurence Breton-Moyet

Il y a ce double enjeu de passer du quantitatif au qualitatif. Nous observons effectivement que par rapport aux modèles historiques de financement, réseaux centralisés avec un apport de capital par un gouvernement souverain, nous sommes en train de révolutionner les modes de fonctionnement et de

financement. Les enjeux, qu'ils soient démographiques ou climatiques, dénotent des déstabilisations profondes d'un certain nombre de sociétés, avec des phénomènes divers, parce que l'extrême pauvreté peut aussi entraîner des déstructurations de tissu social. La question est de savoir quels sont les modes de société et les choix des sociétés. L'AFD doit servir de passeurs d'idées parce que chaque société doit construire des choix et des modèles. Les ressources sont énormes : l'économie informelle, l'entrepreneuriat social, le secteur privé local, le secteur privé international... Il s'agit de trouver le moyen de catalyser toutes ces énergies. C'est pourquoi l'échelon local et le rôle des municipalités sont importants car ce maillon a cette capacité d'organiser, sur un territoire, de la manière la plus efficace. **Il faut certes une coordination avec le niveau national dans une vision à long terme, mais dans cette capacité de construction de choix des sociétés et des communautés, l'échelle territoriale et celle des villes prennent une place tout à fait intéressante.**

### Pierre Jacquemot

Il y a un renouveau de la planification tout à fait pertinent. Évidemment, on ne raisonne plus du tout comme on le faisait dans les années 1970, pour des planifications lourdes. mais l'exercice de préparation d'un schéma directeur, d'un programme d'investissement est un enjeu démocratique important si l'effet repose sur la base d'une écoute des préoccupations des uns et des autres, en particulier des plus pauvres, et s'il permet de construire un avenir commun. Une série de travaux sont menés actuellement, à la fois par la Banque mondiale et par des organisations régionales, qui me paraissent tout à fait pertinents. C'est là où les questions de climat et d'impacts du changement climatique peuvent être traitées, parce que nous avons les instruments pour pouvoir nous projeter, analyser les répercussions possibles et les mesures d'atténuation à envisager. Ensuite, il convient de penser à la manière de financer. Mais le seul fait de procéder à cet exercice me paraît extrêmement porteur. J'en appelle un peu à l'administration française, ou à un certain nombre d'acteurs, peut-être au BIT, peut-être au PNUD, pour apporter cet appui absolument indispensable. **L'un des déficits que nous rencontrons lorsque nous travaillons avec les collectivités locales, dans les pays du Sud, est l'absence de projection dans l'avenir et l'absence d'organisation. A l'échelle de la ville, il est très rare qu'il y ait une véritable projection dans l'avenir et donc, un ordonnancement correct des actions à mettre en œuvre, avec une participation et une implication forte des parties prenantes.** Les outils existent et les méthodes sont tout à fait pertinentes. J'appelle un peu les uns et les autres à prendre leurs responsabilités, comme ils les avaient assumées dans le passé, quand il y avait un déficit à combler.

### Une participante

Dans les concepts que vous nous avez cités de certification citoyenne, de citoyenneté urbaine, comment se situe la place des communautés locales ? Comment les communautés locales et notamment, les plus pauvres, participent-elles, dans ces dispositifs ? Laure Criqui signalait le fait que la participation qui vous semblait la meilleure était celle qui visait à passer par des professionnels pour jouer l'intermédiaire avec les communautés des populations les plus pauvres. Or il me semble que l'on en revient toujours au même problème : accaparer le dialogue par des experts, alors que ce qui compte, aujourd'hui, c'est d'avoir une vraie inclusion des communautés locales, surtout les plus pauvres, et que

l'on ne laisse pas ces populations sur le bas-côté, sans les inclure dans la conception des politiques qui les concernent. Dans les concepts que vous avez mentionnés, de quels citoyens parlez-vous et comment voyez-vous la place des plus pauvres ? Comment peut-on les inclure réellement dans la conception de ces politiques et dans leur évaluation ?

### Laure Criqui

Il ne s'agit pas du tout, pour les ONG ou les professionnels qui interviennent sur un travail de participation, de devenir des porte-parole de ces populations. Ce sont des ONG ou des spécialistes qui opèrent un travail de renforcement de capacités auprès de ces populations car ces populations sont vulnérables et susceptibles d'être marginalisées. De plus, nous avons très souvent de la part des pouvoirs publics un appel aux communautés à participer. **La communauté est un « super » concept, mais rien ne garantit qu'à l'intérieur de cette communauté, il n'y ait pas d'autres pouvoirs qui ne privent les plus vulnérables au sein de la communauté de s'exprimer.** Dans ce cas, des professionnels font du renforcement de capacité et accompagnent ces populations à se positionner comme interlocuteurs légitimes vis-à-vis des pouvoirs publics car entrer en relation avec les pouvoirs publics ou avec un opérateur de service ne s'improvise pas. Il faut faire en sorte que la parole de l'individu, ses priorités, ses choix et ses besoins soient écoutés et pris en compte. Sinon, les populations réclament de nouvelles connexions ou un rabais sur la facture. Cette question de la légitimité est importante et nous amène à la question de la redevabilité des pouvoirs publics. Cela va dans les deux sens. Les professionnels peuvent rendre la participation opérante.

### Patrice Fonlladosa

La représentativité et la légitimité vis-à-vis des populations ne se décrètent pas. Il faut professionnaliser cette approche. De toute façon, pour qu'elle soit efficace, elle doit forcément rencontrer une légitimité. Veolia a mis en place, dans un pays très pauvre, du fait d'une difficulté de contact avec les populations, des « ambassadeurs de l'eau » pour expliquer les différents usages de l'eau et les bénéfices pour la santé humaine. Les « ambassadeurs », qui se sont portés volontaires, sont aujourd'hui de vrais porte-parole dans leur communauté, ce qui constitue une vraie représentativité.

Dans d'autres cas, un système beaucoup plus normalisé et institutionnel a conduit à l'échec car nous n'avons pas su dialoguer avec les populations et que le service mis en place n'a pas été utilisé.

### Laure Criqui

C'est l'énorme pas en avant que les Objectifs de Développement Durable ont apporté. Au-delà de l'interdépendance des agendas Nord/Sud et du climat économique, il s'agit de reconnaître que les processus sont tout aussi importants que les objets d'investissement. **La communauté internationale doit se mobiliser pour prendre en compte une gouvernance des démocraties participatives.** Le processus devient un objet en tant que tel, reconnu comme important, auquel nous portons une attention et sur lequel des recherches, des expérimentations, des financements sont apportés. Comment utiliser tous



les dialogues pour faire en sorte que les communautés, les parties prenantes d'une ville participent à l'élaboration de politiques ?

### Laurence Breton-Moyet

Cela n'est pas opposable : les professionnels d'ONG agissent sur le renforcement des capacités et portent une parole forte. Il y a tout de même un processus avec les communautés locales car les ONG ne représentent pas toujours la parole des communautés locales. Nous trouvons cela aussi au niveau du système des Nations unies, où il y a des collèges d'ONG, des collèges de collectivités locales... Il faut donc prendre en compte l'ensemble des acteurs et mettre l'accent sur le renforcement des capacités des plus pauvres tout en les incluant sans pour autant que cela passe obligatoirement par des intermédiaires.

### Gilbert Houngbo

La question du sens de l'obligation additionnelle de l'ONG est importante. Si vous envoyez un expert sur la question de l'eau pour aider un pays à établir son plan quinquennal – nous l'avons constaté pour des ONG des Nations unies –, nous avons observé qu'il y avait de fortes chances pour que la question de l'eau devienne la priorité no 1. Si vous envoyez un expert en agriculture, il y a de fortes chances que l'agriculture devienne la priorité no 1. La première réponse, à moyen à et long terme, est le renforcement des capacités au niveau local. Avoir un véritable dialogue est important et cela passe par la formation et le renforcement des capacités.

Nous constatons de plus en plus souvent une coordination au niveau national des acteurs et des partenaires du développement ; l'AFD joue, à cet égard, un rôle important. Le gouvernement national est aussi en mesure d'assurer une certaine cohérence des champs d'intervention. Vous allez aujourd'hui en Éthiopie, en tant qu'ONG, comme bon vous semble. En revanche, dans d'autres pays, les ONG interviennent n'importe comment. Cinq ans plus tard, la question de la durabilité de l'action effectuée se pose et le projet est terminé.

**Il y a trois actions : le renforcement des capacités, la question de la participation en termes de partenariat au développement du pays et enfin, la responsabilité du gouvernement local.**

### Pierre Jacquemot

Le travers d'un certain nombre d'opérateurs dits « ONG », qui prétendent savoir ce qui est bon pour les pauvres et occultent les prérogatives de l'État ou des collectivités locales est malheureusement assez souvent observé. Il doit être dénoncé comme une très mauvaise pratique.

**Nous ne sommes jamais dans une situation où il n'y a pas une expression des pauvres sur leurs besoins. Des modalités de représentation existent dans tous les cas de figure.** À Port-au-Prince, il y a des comités de quartier très dynamiques. Nous travaillons avec certains d'entre eux depuis 20 ans et

avec lesquels nous mettons en place l'ensemble des dispositifs de gestion de la moitié de la ville en matière d'eau. À Accra, il est impossible de travailler sans les chefferies traditionnelles, qui ont un très fort pouvoir sur les quartiers, mais un pouvoir parfaitement représentatif, selon des modalités qui ne sont pas l'élection qui nous est traditionnelle, mais selon d'autres modalités. Si vous voulez travailler dans les quartiers, vous travaillez avec les chefferies. Si vous travaillez à Ouagadougou, la modalité est différente. Il y a des villes où cela est très difficile. **A Kinshasa, il y a très peu de représentants dans les quartiers populaires, pour des raisons qui tiennent à la violence urbaine et à l'histoire de la ville, qui a été traversée de toutes sortes de drames, qui font qu'il est très difficile d'identifier des porteurs de cette démocratie.** Cela signifie que la première chose à faire est d'écouter cette réalité du terrain, de s'en imprégner, d'essayer de comprendre ses mécanismes, de faire un travail d'anthropologie et de sociologie un peu complexe avant de pouvoir prétendre identifier les besoins. Il y a toutes sortes de méthodes : des méthodes d'enquête, des méthodes d'écoute, des méthodes sur les récits, sur les parcours, qui permettent de révéler ces besoins du terrain. Il y a donc une réalité d'expression urbaine des besoins, dont il faut trouver comment elle s'exprime et sur laquelle il est possible de travailler. C'est sur cette base non hégémonique – il faut surtout éviter de prétendre ce qui est bon pour les autres et d'appliquer un modèle extérieur – qu'il faut travailler. Cela renvoie à une certaine forme de pragmatisme intelligent, participatif, comme étant la seule façon de travailler.

## Gilbert Hougbo

Il ne faut pas non plus donner l'impression que cette intervention de l'expertise n'est pas pertinente. Si vous faites des forages, chaque petit village de 1 000 habitants veut avoir son forage, alors qu'un forage central serait plus économique et mieux géré pour alimenter le secteur. Il est important de reconnaître que l'expert et donc, la société civile, peut apporter parfois une contradiction avec l'opinion locale. Cela ne veut pas dire que l'expert a nécessairement tort.

## Patrice Fonlladosa

Pour conclure, je souhaite partager avec vous 3 des 21 recommandations issues du colloque organisé en février 2016 à Tanger :

**La première est la suggestion aux États de s'engager à identifier et à afficher chaque année la part de leur PIB consacrée à l'accès aux services essentiels en distinguant les sources et affectations, et à présenter le résultat devant leurs pairs.** Le problème n'est pas d'être jugé par l'Europe, le Nord, le Sud, mais d'être capables de se comparer les uns aux autres, ce qui a un effet d'émulation, mais aussi de transparence.

La deuxième recommandation est d'**inclure les quartiers informels au même titre que les quartiers formels dans les plans de gestion et de développement des services d'eau potable et d'assainissement et dans le cadre d'aménagements de territoires urbains et périurbains.**

Enfin, la 14<sup>ème</sup> recommandation est d'**aider à la participation du cadre de régulation, qui oblige à une forme de transparence et de stabilité avec les autorités publiques nationales.** Le national ne s'oppose pas au local, il faut une véritable transparence et une meilleure coordination.